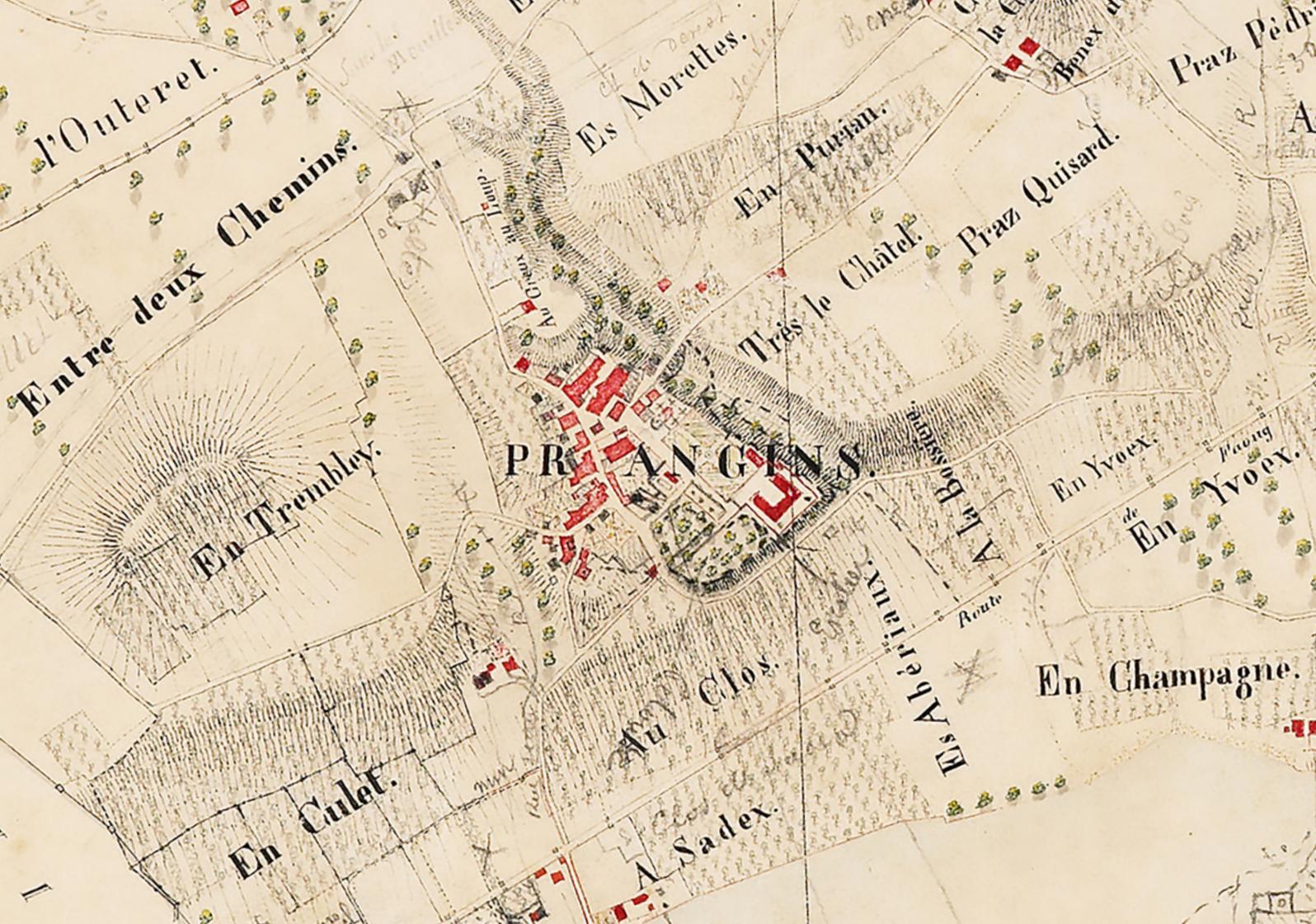


Réhabilitation urbaine et sociale du patrimoine historique

Démolition de l'ancienne salle, transformation de l'Auberge communale
Valorisation de la Passade, la Forge et de l'Ancienne Poste
Création d'un espace public au centre du village



l'Outeret.

Entre deux Chemins.

En Trembley.

En Culet.

PRANGINS

Au Clos.

A Sadex.

Es Abétiart.

Route

A la Bosgère.

En Yvoex.

de En Yvoex.

En Champagne.

En Puriam.

Très le Châtel.

Praz Quisard.

Es Morelles.

Praz Pédr

A la G

Benex

Contexte

Quelques éléments déterminants illustrent la cohérence de la démarche de réhabilitation du quartier historique situé sur la parcelle 220, propriété de la Commune. La Passade, probablement le bâtiment le plus ancien de Prangins (1727), classé «d'intérêt régional» à l'inventaire des Monuments et Sites, était enserré, à son origine, dans une rangée de bâtiments anciens, lesquels donnaient tous sur des jardins. Une écurie (1838) remplacée par une salle de spectacle (1937) ont été successivement accolées au bâtiment de l'Auberge communale (1797), privant ainsi La Passade, La Forge et, partiellement, l'Ancienne Poste, de dégagement, pendant des décennies. Le Plan Partiel d'Affectation du Centre (1989) définit le périmètre de la salle de spectacle en «aire de dégagement». Son règlement stipule (extrait) : «l'aire de dégagement s'étend aux terrains qui doivent rester peu ou pas bâtis pour assurer le dégagement des bâtiments édifiés dans les aires de construction. Seuls les aménagements tels que murs, terrasses et aménagements paysagers peuvent être autorisés...».

Le bourg historique de Prangins a fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des autorités ces dernières années. Maison de Commune, Maison Fischer, Four à pain : ces bâtiments, propriétés de la Commune, ont été transformés dans les règles de l'art. Un point sombre : les maisons derrière l'Auberge communale tombaient en décrépidité, faute de projet. Pourquoi ? Parce qu'il fallait aborder le problème «douloureux» de la démolition de l'ancienne salle communale, fief du Théâtre Amateur de Prangins (TAP) depuis des décennies. En 2007, un préavis de demande de crédit pour la démolition de l'ancienne salle de spectacle est déposé... Dès le moment où un permis de démolition a pu être octroyé, les projets et réalisations se sont enchaînés pour offrir un nouveau visage à ce morceau historique de Prangins.

Municipalité et Conseil communal mobilisés durant deux législatures

2005

La Municipalité mandate plusieurs experts afin d'estimer la valeur de la parcelle N° 220 dans le cadre de sa mise en vente et/ou de sa mise en valeur.

2006

La Municipalité fait procéder à une expertise historique dans l'objectif d'analyser le bien-fondé d'une réhabilitation des trois bâtiments derrière l'auberge. Cette expertise confirme l'intérêt patrimonial de l'ensemble et, plus particulièrement, de La Passade.

2007

Préavis au Conseil communal pour une demande de crédit en vue de la démolition de l'ancienne salle communale, demande acceptée par le Conseil mais suivie d'un référendum.

Les citoyens se prononcent en faveur de la démolition de l'ancienne salle communale.



Législature 2006-2011

Lors du référendum de 2007, les cinq membres de l'exécutif pranginois tiennent à démontrer leur détermination à en finir avec un dossier vieux de plus de dix-sept ans.



Création d'un comité de pilotage pour la réhabilitation du quartier de l'Auberge communale. Sous la direction de Martine Baud, Municipale, ce comité réunit urbanistes, architectes et conservateur des monuments et sites.

«La Passade» avant travaux

Le plus ancien bâtiment de Prangins (1727) répertorié à l'inventaire des Monuments historiques, a servi d'abri temporaire pour les gens de passage.



Une planification de l'ensemble des opérations sur le site va être mise sur pied et soumise pour validation à la Municipalité.

Première opération : organisation d'un concours portant sur l'aménagement de l'espace libéré par la démolition de l'ancienne salle communale. L'Atelier du Paysage J.-Y. Le Baron Sàrl remporte ce concours avec un projet appelé «Broderie». Pour des raisons d'organisation de chantier, ce projet ne se concrétisera qu'à la fin du processus de réhabilitation du quartier mais il sera présent dans toutes les réflexions.

2008

Exposition publique des projets d'aménagement de l'espace public.

Une convention de collaboration est passée entre la Municipalité et la Coopérative d'habitation «Des Plantaz» dans le cadre de l'organisation d'un concours d'architecture.

Concours d'architecture pour la réhabilitation des 3 bâtiments (La Passade, La Forge, l'Ancienne Poste). Le bureau d'architectes Bakker et Blanc à Lausanne remporte le concours. La Municipalité et la Coopérative appuient ce projet.

2009

Exposition publique des projets d'architecture des 3 bâtiments. Entretiens avec le service du logement en vue de l'adaptation du projet aux normes des logements subventionnés.

La Municipalité présente une demande de crédit d'étude complémentaire au Conseil communal pour transformer l'Auberge communale en «hôtel 3 étoiles». Un premier crédit avait été octroyé précédemment pour une rénovation moins importante. L'architecte mandaté est Pierre-Alain Couvreu.



2010

Après la mise à l'enquête publique et quelques oppositions levées, les travaux de démolition de l'ancienne salle et transformation de l'Auberge débutent. L'Auberge communale est fermée le 30 avril.

La Municipalité soumet au Conseil communal un acte de DDP octroyant à la Coopérative d'habitation «Des Plantaz» un droit de superficie sur la parcelle communale N° 220.

2011

La Municipalité soumet une première demande de crédit pour l'aménagement d'un espace public et d'un trottoir à côté de l'Auberge. Le préavis est refusé par le Conseil communal.

La Municipalité soumet la réhabilitation des trois bâtiments à l'enquête publique. La levée d'opposition par la Municipalité provoque un recours au niveau du Tribunal cantonal de la part des opposants. Le projet est bloqué.

L'Auberge communale, dotée de 9 chambres, ouvre ses portes mi-août.

2012

Demande de crédit complémentaire au Conseil communal dans le cadre des transformations de l'Auberge pour couvrir les frais de désamiantage (nouvelle réglementation) et de mobilier des chambres (modification du contrat avec l'exploitant).

Un arrêt du Tribunal cantonal indique que le recours concernant les trois bâtiments est rejeté et la décision attaquée (octroi du permis de construire par la Municipalité) confirmée.

Les opposants déposent un recours à la Cour de droit public du Tribunal fédéral.





2013

Arrêt du Tribunal fédéral qui déboute les opposants. Le permis de construire est confirmé et les travaux peuvent débuter.

Après le refus de 2011, deuxième préavis de demande de crédit au Conseil communal pour la création d'un espace public à côté de l'Auberge. Les coûts ont été revus à la baisse (abandon des pavés au profit de gravier et de bitume). Un cheminement piétonnier a remplacé le trottoir.

2014

Fin des travaux de gros œuvre pour les trois bâtiments.

2015

Fin des travaux de réhabilitation des trois bâtiments et entrée des 16 locataires. Début des travaux d'aménagement de l'espace public.

2016

Fin des travaux d'aménagement de l'espace public et inauguration du quartier.

Législature 2011-2016
La concrétisation des divers chantiers se poursuit durant cette législature, selon la planification mise en place précédemment. L'exécutif pranginois, octobre 2015.





Politiquement risqué!

Martine Baud
Municipale
(2005-2016)

Il y a différentes manières d'exercer un mandat politique mais, à l'heure des choix, il faut parfois faire preuve de courage. Du courage, le collège municipal en a eu, lors des débats préparatoires autour de la démolition de l'ancienne salle communale puis au cours du référendum populaire de juin 2007 qui a secoué le paisible village de Prangins.

Il y a 10 ans, il était politiquement risqué de proposer et de soutenir cette démolition. C'est probablement pour cette raison que les autorités successives avaient différé l'application d'une décision prise en 1995 déjà, dans le cadre d'un préavis d'intention déposé auprès du Conseil communal. Démolir l'ancienne salle, cela signifiait tirer un trait sur une occupation à bien plaisir en faveur du TAP (Théâtre Amateur de Prangins), effacer un lieu chargé de souvenirs pour bien des Pranginoises et Pranginois. Il y a 10 ans, il fallait avoir une vision stratégique dans «le temps long», pour mettre en place une opération de réhabilitation urbaine et sociale de ce quartier historique.

Une fois le référendum passé, le collège municipal m'a désignée pour la conduite de ce projet global, ce que j'ai considéré comme une belle opportunité

malgré la complexité de la situation. Je me suis alors assurée de l'appui et des conseils de Bruno Marchand, architecte et urbaniste, pour proposer à la Municipalité différentes opérations concrètes inhérentes aux étapes de la démarche globale. En créant le «comité de pilotage du quartier de l'Auberge», nous avons fait appel à des experts en architecture, urbanisme et conservation du patrimoine. J'ai vécu cette «aventure politique» avec enthousiasme malgré les moments difficiles et je me réjouis de l'aboutissement de tous nos efforts. Auberge-hôtel 3 étoiles, logements subventionnés dans la Passade, la Forge et l'Ancienne Poste, place-jardin polyvalente: le cœur de Prangins bat d'une vie nouvelle qui met en valeur son caractère historique.

Je salue mes collègues municipaux pour la confiance qu'ils m'ont accordée et remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont permis aux autorités d'atteindre ses objectifs d'intérêt public. Qu'ils se réjouissent avec moi: nous avons uni nos forces et fait valoir nos convictions pour réhabiliter ce morceau du vieux Prangins voué à l'abandon. Et nous l'avons fait!



Réhabilitation urbaine et création d'un espace public

Bruno Marchand
Architecte EPFL

La place, lieu de mémoire et de rassemblement

La création d'une place est toujours un évènement marquant, surtout dans un village qui ne contient pas ce genre d'espace public. A Prangins, l'histoire de la nouvelle place est d'abord celle du remplacement d'un plein par un vide. En effet, elle découle de la décision de la Municipalité, basée sur les indications données par le plan partiel d'affectation du centre du village, de démolir la grande salle attenante à l'auberge communale et, par voie de référendum, de l'acceptation de la population de Prangins d'un octroi de crédit pour cette démolition.

Un vide fondateur : un espace public

Dès lors, la question s'est posée de savoir quelle serait la vocation de ce nouvel espace, situé au centre du village. Rapidement a émergé l'idée que cette démolition, non seulement allait changer considérablement la configuration des lieux, mais qu'elle représentait aussi une belle opportunité de créer un espace public. Ce projet a dès lors fait partie d'une action concertée de rénovation urbaine, menée sous la lidérance de Martine Baud, Municipale de l'urbanisme, qui comprenait aussi

la transformation de l'Auberge communale et la valorisation des bâtiments de la Passade, de la Forge et de l'Ancienne Poste.

En effet, il s'agissait pour les autorités politiques de conserver la substance historique du patrimoine communal, tout en l'adaptant aux nouveaux modes de vie et aux normes de confort actuelles; d'autre part, il fallait renforcer l'habitabilité du centre du village, ainsi que son animation et sa convivialité, tout en tissant des liens plus forts avec le Château, ses jardins et ses évènements. L'aménagement de la place s'accompagne ainsi de la restauration et de la transformation du bâti attenant, deux actions qui s'enrichissent mutuellement.



Un vide aménagé : la mémoire des lieux et «l'art des jardins»

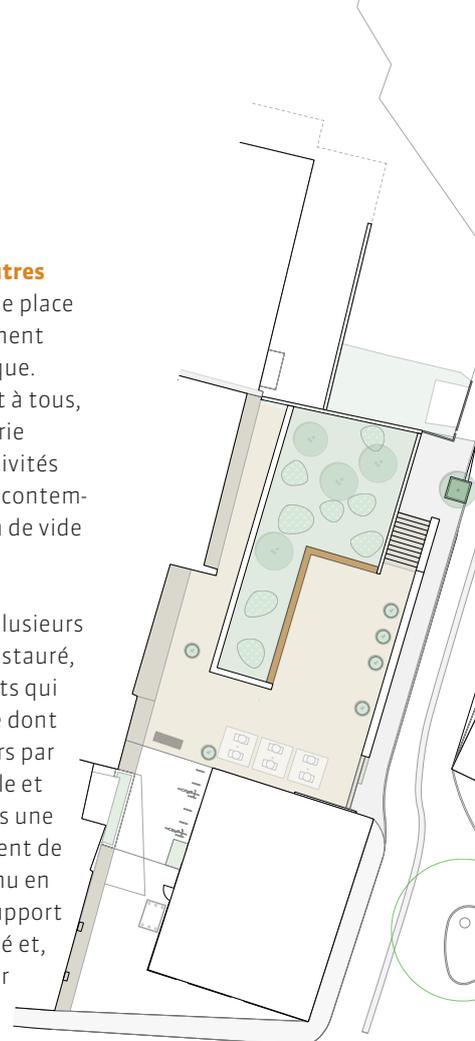
Le concours organisé en 2008 pour la «création d'un espace public à côté de l'Auberge communale» a permis de comprendre que la création d'une place au cœur du village impliquait un exercice approfondi de compréhension de la mémoire des lieux. Face à ce constat, force est de reconnaître la qualité du projet lauréat «Broderie» de l'Atelier du Paysage J.-Y. Le Baron sàrl qui a justement fondé l'essence de sa proposition sur les valeurs culturelles et naturelles de l'enracinement pluriel de Prangins.

La nouvelle place est ainsi constituée d'éléments simples issus du contexte rural – un mur, un escalier droit, du gravier, des arbres isolés – et d'un motif de «broderie végétale» inspiré des massifs décoratifs de «l'art des jardins» du Château. A travers cette composition, Jean-Yves Le Baron joue à la fois sur la retenue et sur le raffinement, dans une symbiose et réciprocité de deux cultures qu'au fond rien n'oppose.

Un vide rassembleur : à la rencontre des autres

D'une façon générale, quand on évoque une place urbaine ou villageoise, on fait obligatoirement référence à sa vocation collective et publique. La place est, par principe, un espace ouvert à tous, ce qui bien entendu n'empêche pas la rêverie individuelle, la flânerie, le jeu et autres activités d'ordre ludique qui sont le propre de la vie contemporaine. Mais gardons à l'idée cette notion de vide rassembleur.

Or, à Prangins, la nouvelle place recouvre plusieurs réalités et pratiques sociales. Par le vide instauré, elle met en valeur les façades des bâtiments qui la bordent, notamment celle de la Passade dont la valeur historique est indéniable; toujours par la présence du vide, elle nous attire vers elle et nous incline à la rencontre des autres, dans une sorte de «vallon villageois», en prolongement de l'Auberge, contenu par un long banc continu en bois; enfin, faisons le vœu qu'elle sera le support d'autres pratiques et formes de convivialité et, on l'espère, qu'elle contribuera à consolider l'identité du village.





AUBERGE

L'histoire de l'Auberge, ancien lieu de réunion du Conseil communal

**Catherine
Schmutz Nicod**
Historienne des
monuments

La construction de l'Auberge communale a lieu en 1797, juste une année avant la Révolution vaudoise. Les plans sont livrés par Louis Cugnet II de Bursins, qui fait partie d'une dynastie de charpentiers devenus architectes. Celui-ci œuvre sur des chantiers prestigieux dans la région, tels la villa de maître La Gordanne à Féchy ou les châteaux de Coinsins et de Prangins.

Le maître maçon engagé pour l'occasion s'appelle Gaspard Meyer: il passe un contrat avec la Commune et s'engage à terminer le travail, avec ses deux fils, pour le mois d'août 1797. Son nom figure également dans les comptes du baron Guiguer de Prangins pour divers travaux de maçonnerie.

Plusieurs détails témoignent du soin apporté à la construction de l'Auberge: dans l'avant-corps central, la porte d'entrée en plein-cintre avec sa menuiserie d'origine; les belles chaînes d'angle à refends; à l'étage, les fenêtres à linteau surbaissé et délardé, les tablettes moulurées; la toiture à croupes surmontée d'épis de faîtage.

L'architecte use d'un langage classique qui apporte une touche d'élégance à l'édifice et complète admirablement l'ensemble formé par l'église et le château.



Porte d'entrée
de l'Auberge
communale
réalisée par
Louis Cugnet
en 1797.



Début de chantier dans la poussière et dans le bruit

Pierre-Alain Couvreu
Architecte EPFL

La démolition de la grande salle

Si la démolition de la grande salle était un sujet particulièrement sensible pour Prangins en raison de son rôle dans la vie sociale de la Commune, elle était aussi délicate par l'interdépendance entre l'auberge et la grande salle. En effet, les spectateurs entraient par le bâtiment de l'Auberge tandis que le sous-sol de la grande salle était partiellement occupé par les locaux de service nécessaires à l'Auberge. Ainsi, les réflexions et les propositions devaient concerner au moins ces deux bâtiments et le vide qui allait être créé. Il a donc fallu le courage de la Municipalité pour empoigner le dossier à bras le corps et du temps pour finaliser les projets résultant d'une approche prenant en compte l'ensemble du quartier.

La problématique de l'amiante n'était pas présente lors de l'établissement du devis de démolition. En revanche, cette question commençait à être discutée peu avant la mise en route du chantier. Bien qu'il n'y ait pas encore eu d'obligation, la Commune s'est voulue exemplaire et toutes les dispositions ont été prises, en particulier l'arrachage de carrelage dans un espace confiné.

Le bon état du plancher nous a incité à le récupérer pour l'utiliser dans le café restaurant, clin d'oeil à la mémoire de l'histoire locale.

La transformation de l'Auberge

Sur les traces du passé

Le bâtiment date du XVIII^e siècle et a fait l'objet de plusieurs transformations. Les principales datent de 1938, 1949 et 1978. En l'absence de plans anciens dans les archives, impossible de reconstituer avec certitude l'image de l'état d'origine tant certaines interventions ont été invasives. Dès lors, le parti pris a été de proposer une transformation intérieure s'inspirant tout en les réinterprétant des principes de composition du XVIII^e siècle.

La façade Nord de l'Auberge étant libérée de son annexe, comment fallait-il la traiter? Sur la base d'anciennes photos fournies par Jean-Pierre Humm, archiviste de la commune, nous avons pu déterminer que la grande salle avait été érigée à la place d'un bâtiment abritant grange et écuries. Ainsi, l'Auberge avait toujours été borgne côté Nord. Décision fut prise de maintenir cette façade fermée, à l'exception



d'une seule baie, contemporaine, et agrandissement de l'ouverture existante entre la grande-salle et l'Auberge pour offrir au café un accès et un point de vue vers le futur espace public.

En façade Ouest, un édicule particulièrement malvenu qui avait été ajouté pour permettre l'accès direct à la partie hôtel et couvrir l'accès au sous-sol a été supprimé afin de retrouver la géométrie d'origine et libérer un espace généreux pour l'accès au nouvel espace public.

Les locaux

Au sous-sol, les locaux de service sous l'ancienne grande salle ont été démolis avec celle-ci pour être reconstruits de manière plus efficace. Le niveau du sous-sol a été abaissé pour permettre la réalisation du nouvel espace public. La volonté a été celle de libérer le passage entre les accès aux locaux qui ont tous été adaptés aux normes pour les handicapés. En particulier, concernant ces derniers, l'Auberge a été asservie d'une rampe dont la toiture suit la pente du terrain aménagé.

Au rez, un nouvel accès à l'hôtel a été créé et la réception a été disposée au centre, soit à l'articulation entre le café et l'hôtel, afin de limiter à une seule personne la gestion des deux activités. Le bar permet de séparer la salle à manger du café.

A l'étage, nous trouvons 5 chambres avec douches, dont une équipée pour handicapés, et l'office.

Aux combles, 4 chambres avec baignoires ou douche.

La construction

L'utilisation au mieux des éléments existants était source d'économie mais aussi l'opportunité d'obtenir des chambres toutes différentes les unes des autres. Caractéristique renforcée par la présence d'un mur de couleur individualisé pour chaque pièce.

Les nécessités de confort d'aujourd'hui ont conduit à réaliser une impressionnante installation de ventilation occupant l'entier des sur-combles et tout l'espace précédemment utilisé comme cave à vin. A cela, il faut ajouter des gaines techniques de grandes tailles, conséquence des préoccupations

environnementales qui nous ont amené à équiper les chambres, ainsi que le café-restaurant et la cuisine, d'une ventilation à double flux.

Par mesures d'économie et environnementales, la nouvelle chaufferie qui utilise des pellets alimente l'Auberge et les immeubles de la Coopérative.

L'aménagement

Les matériaux utilisés ont été voulus simples, chaleureux et naturels : plâtre brut au rez, plâtre peint dans les chambres, parquet au sol du rez et de l'étage, moquette aux combles pour des raisons phonique, carrelage dans les locaux humides. Le plafond du café et du restaurant a fait l'objet d'une attention particulière pour amortir le bruit de fond. Un mobilier simple et fonctionnel a été choisi.

Le café restaurant de l'Auberge a gardé son âme villageoise tandis que 9 chambres au confort moderne ont été créées.





Un partenariat public-privé pour le bien de la collectivité

Coopérative d'habitation «Des Plantaz»

Patrick Reithaar,
Président
Pierre Kissling,
Secrétaire

Ce qui saute d'emblée aux yeux, lorsque nous considérons l'historique de la réhabilitation des bâtiments «la Passade, la Forge et l'Ancienne Poste», c'est le temps consacré à la préparation du projet à comparer de sa réalisation.

De sa genèse en 2005 jusqu'à son achèvement en 2015, le projet «Family Stair» a nécessité 8 longues années de gestation jusqu'à la délivrance du permis de construire, pour seulement 2 années dévolues aux travaux de transformation et de valorisation des bâtiments. C'est dire si le défi relevé par les maîtres d'ouvrage était à la hauteur des enjeux pour Prangins et des attentes de sa population.

Initialement, nous pensions que les vraies difficultés résideraient dans les travaux à entreprendre compte tenu de la vétusté des bâtiments et des contraintes imposées par l'environnement habité. Si celles-ci se sont avérées exactes, elles furent maîtrisées et aplanies grâce à l'action concertée du bureau O. Rochat Architectes Sàrl et des entreprises sollicitées.

Nous fûmes en revanche surpris par le temps et l'énergie que nous eûmes à consacrer au montage du projet et, notamment, aux aspects plus intangibles liés aux oppositions à ce projet et à leurs conséquences juridiques.

Dans ce contexte, la ténacité et la volonté d'aboutir de feu le Président de la Coopérative, François Huber, ont permis de garder le cap et d'obtenir le permis de construire si disputé, pour in fine faire triompher l'intérêt général.



Olivier Rochat, architecte, Martine Baud, Municipale et Pierre Kissling, Coopérative «Des Plantaz».



Ce magnifique projet est désormais terminé et les 16 logements subventionnés sont occupés depuis bientôt une année. Tous les appartements ont été attribués d'un commun accord entre la Coopérative et la Commune, conformément aux souhaits de cette dernière. Le centre de Prangins se voit ainsi paré d'un quartier totalement réhabilité et habité, garant de mixité sociale et de vie.

La Coopérative d'habitation «Des Plantaz» est fière de cette réalisation à deux titres :

- 1^{re} rénovation-transformation de bâtiments existants
- 1^{re} démarche hors du territoire de la commune de Nyon et cela en demeurant fidèle aux principes qui conduisent son action depuis sa création dans les années 1950, à savoir la mise à disposition de logements sociaux et le bénévolat de ses administrateurs.

La tâche de la Coopérative d'habitation «Des Plantaz» se poursuit et les enseignements tirés de cette aventure seront utiles pour les nouveaux défis à venir.





La transformation et mise en valeur des bâtiments en logements collectifs

Bakker et Blanc
Architectes
O. Rochat
Architectes

Le projet d'habitat collectif pour la Coopérative d'habitation des Plantaz s'organise autour d'une cour intérieure reliée de façon traversante à l'espace public. L'ensemble des logements «maisonnettes» est distribué par cet espace, permettant ainsi de libérer une partie importante du pourtour des bâtiments au profit de prolongements extérieurs pour les habitants. L'idée de pouvoir faire «vivre» l'espace devant les maisonnettes est renforcée par la disposition des chambres au premier étage, puis dans l'étage des combles.

La cour intérieure est animée par trois percées verticales lui amenant sa lumière. Ce dispositif, dont l'inspiration a été donnée par la qualité des espaces de distribution préexistants de la Forge et de l'Ancienne Poste, cherche à en reproduire la complexité et la richesse tout en s'étendant dorénavant d'un bâtiment à l'autre, comme trait d'union symbolisant leur destin désormais commun. Ce nouvel espace fait partie du type d'espaces cachés mais remarquables qui font le charme de ce type de tissus urbains, et s'inscrit

dans ce sens en complément de la valorisation générale du site en direction du château en tissant des relations piétonnes orientées Ouest-Est.

Dans cet intérieur dense, un escalier relie les maisonnettes entre elles en créant une multitude de perspectives propices aux relations entre les habitants. Les paliers des portes d'entrées sont autant de prolongements sur cet espace communautaire qui permettent d'avoir pignon sur cour.





Broderie : un salon jardin au cœur du village

Jean-Yves Le Baron
Architecte
paysagiste

De jardin en jardin, le projet tisse une relation étroite et unitaire entre le château et le cœur historique de Prangins. Un nouveau dialogue entre bourg et château s'installe. Les bâtisses historiques, Passade, Forge, Ancienne Poste, récemment réhabilitées, sont mises en valeur par la création de ce nouvel espace public.

La façade Nord de l'Auberge communale s'ouvre sur ce jardin polyvalent. Ce lieu de vie et de rencontre offre aux habitants et aux visiteurs une souplesse d'adaptabilité selon les événements et les saisons. Jardin, salon, scène, terrasse de l'auberge sont quelques-uns des usages qui contribuent à cette vie sociale à ciel ouvert.

Un long banc de bois de chêne, en forme de L, circonscrit la pièce sur les traces de l'ancienne salle des fêtes. L'orientation favorable du mobilier invite au délassement et à la contemplation. En limite Est, le mur à tête arrondie, garde-corps de l'esplanade emprunte le langage des ouvrages anciens présents dans le village. Au sol, un gravillon rond perméable fait écho au jardin du Château.

Le jardin s'inspire d'un art typique du style à la française. Dans une réinterprétation contemporaine de la broderie végétale, un plateau de houx taillé s'orne de volutes de plantes bulbeuses, de vivaces et de fleurs annuelles. Cosmos blancs, cléomes roses, zinnias apportent une dimension poétique à cette broderie séquentielle et saisonnière.

Sur la route de Benex, une chicane plantée proche de l'escalier d'accès au jardin, accueille un érable champêtre et contribue à la sécurité des piétons. Ce parti renforce le vocabulaire végétal des arbres isolés au cœur du bourg tout en affichant un filtre végétal entre la rue et la façade de l'Auberge.

Quelques grands pots plantés d'une végétation arbustive et fleurie s'installent sur l'esplanade. Ces pots offrent un nouveau langage de mobilier urbain pour la Commune et son centre historique.

La nuit, un éclairage discret conforte la scénographie et la dimension poétique du jardin.

Projet de requalification du centre et nouvelles planifications

Giovanni Troccoli
Architecte SIA
Commune de
Prangins

Souvent, les planifications et nouveaux quartiers d'aujourd'hui se révèlent anonymes, aliénants et dépourvus de représentation collective car leurs espaces publics ou collectifs ne sont pas valorisés ou même pas pris en compte.

Urbanistes et architectes d'aujourd'hui se posent toujours les mêmes questions: quelles sont les formes urbaines qui créent un milieu de vie capable de développer chez ses habitants un sentiment d'appartenance à un lieu? Quels sont les éléments architecturaux qui créent l'identité d'une ville ou d'un village? Quels sont les critères de conception pour qu'un centre historique soit clairement lisible, donne un sentiment de sécurité affective à ses habitants et contribue à créer des opportunités pour la vie communautaire?

L'un des points majeurs qui ressort du plan directeur communal de Prangins, en relation directe avec la vision des nouvelles planifications du territoire de la Commune, est le besoin de renforcer le centre du village comme un lieu historique de réfé-

rence et de sociabilité. En effet, en soulignant comment les lieux représentatifs du village participent et soutiennent l'imaginaire collectif, un des objectifs stratégiques de ce document a été défini par le renforcement de la centralité du village historique.

On sait par l'histoire que n'importe quelle ville, village ou centre urbain, a d'abord pris naissance par un ensemble d'espaces publics. C'est la raison pour laquelle les centres urbains historiques et de tradition européenne ont toujours eu des espaces publics importants: des lieux où se réunir, faire du commerce, célébrer des rites religieux, mener des activités communes et utiliser des services communs. Dans ce contexte, le rôle des places a été décisif: les places comme des lieux de rencontre entre les gens, des lieux de mixité et de liberté. Dans les places, des hommes sont devenus des citoyens, membres d'une communauté. Dans les places, ils ont célébré leurs rites religieux, ils se sont rencontrés, ils se sont échangés des informations et des opinions. Dans les places, ils recherchaient et ils

proposaient leur travail : c'est là qu'ils ont afflué quand il y avait un événement majeur. Le rôle des places a toujours été en relation avec la société, avec le temps et le contexte historique concerné. Les places n'étaient pas seulement des espaces vides et ouverts au public. Elles étaient l'espace sur lequel donnaient les principaux bâtiments, les bâtiments destinés aux fonctions communes : le marché, le palais de justice, le temple, le palais du gouvernement, etc.

Les places et les rues qui les liaient formaient la structure du contexte urbain qui le contenait. Les maisons et les commerces en constituaient le tissu. Une ville ou village sans une place était inconcevable comme un corps humain sans cœur.

C'est le cas pour le centre historique de Prangins et sa relation avec le château. Dans les images historiques du village, on peut constater que la place du village était le cœur de la vie de ses habitants. Les recherches iconographiques démontrent que ses activités ont diminué, durant les dernières



décennies, en reléguant la place principalement à espace pour les voitures. Un projet en cours pour le réaménagement de l'espace public du centre a été conçu avec l'intention de renforcer l'identité du centre du village en prenant en compte ces aspects. Cette requalification/réhabilitation du centre historique permettra d'établir une attractivité plus intense pour tous les habitants de la Commune.

Il s'agit d'un équilibre urbain qui met en relation le nouveau avec l'ancien, la mémoire avec le contemporain et l'identité du lieu, permettant la restitution de la place du village aux utilisateurs, selon sa réelle fonction d'espace public.

Vision d'avenir
«Cœur de Prangins».
Projet de J.-Y. Le Baron
et Ch. Jaeger.

Propriétaire du foncier

Commune de Prangins
La Place
1197 Prangins

Planification globale

Municipalité de Prangins
Service de l'urbanisme
assisté d'un comité de pilotage

**Démolition de l'ancienne salle
et transformation de l'Auberge
communale****Maître d'ouvrage**

Commune de Prangins
La Place
1197 Prangins

**Architecte et direction
des travaux**

P.-A. Couvreur architecte EPFL-SIA
Rue Neuve 4
1260 Nyon

**Projet «Family Stair»
Réhabilitation des trois bâtiments****Mise sur pied du projet**

Municipalité de Prangins
Coopérative d'habitation
«Des Plantaz»

Maître d'ouvrage

Coopérative d'habitation
«Des Plantaz»
Rue César-Soulié 3
1260 Nyon

**Lauréat du concours
d'architecture**

Bakker & Blanc
Architectes Associés Sàrl
Rue des Terreaux 5
1003 Lausanne

Réalisation et direction des travaux

O. Rochat Architectes Sàrl
Avenue de Montchoisi 21
1006 Lausanne

**Projet «Broderie»
Création d'un espace public****Maître d'ouvrage**

Commune de Prangins
La Place
1197 Prangins

**Architecte paysagiste
lauréat du concours**

L'Atelier du Paysage
Jean-Yves Le Baron Sàrl

Direction des travaux

L'Atelier du Paysage
Jean-Yves Le Baron Sàrl
Boulevard de Grancy 19A
1006 Lausanne

Remerciements

La Municipalité de Prangins remercie les Pranginoises et les Pranginois qui ont décidé, par leur vote, de confirmer la démolition de l'ancienne salle communale.

Elle remercie les administrateurs de la Coopérative «Des Plantaz», sans lesquels la réhabilitation des trois bâtiments historiques n'aurait pu se faire, les membres du comité de pilotage et, en particulier, M. Bruno Marchand, architecte.

Ses remerciements vont également aux architectes et ingénieurs impliqués par l'un ou l'autre des ouvrages, ainsi qu'aux entreprises qui ont mis leurs compétences et leur savoir-faire au service de notre commune.



Graphisme : philippecasse.ch
Photos : Léonore Baud, Roland Bersier,
Thomas Hensing, Georges Meyrat,
Michel Perret, Cédric Sandoz,
Giovanni Troccoli, Olivier Wavre
Impression : BSR Imprimeurs SA

Imprimé sur papier de fabrication suisse

Commune de Prangins
Service de l'urbanisme
et des nouvelles constructions
La Place • 1197 Prangins

